



Location vente vehicule avec obtion achat

Par **BEN HADJ SAID**, le **17/02/2008** à **17:26**

Bonjour,

Je suis artisan taxi et j'ai acquit mon vehicule en location vente avec obtion d'achat sous le conseil de ma chargée d'affaire à la BNP.

Je paie 810€ par moi sur 5 ans.

Je me rend compte que je suis perdant, et je veux résilier le contrat.

Je paie les mensualités depuis novembre 2007.

Ai je le droit SVP, car l'organisme me dit que non et que je doit le vendre et leur rembourser les sommes restantes.

Je vous remercie de votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **18/02/2008** à **01:05**

Bonjour.

A ma connaissance, vous ne pouvez pas le résilier.

Et à vrai dire, la personne de l'organisme que vous avez eu devait être bourré parce que vous ne pouvez pas vendre un véhicule qui ne vous appartient pas dans la mesure ou pour l'instant, le véhicule vous est seulement loué.